

Diocèse d'Angers



St Benoît en val de moine



St Macaire en Mauges, Roussay
La Renaudière
St André de la marche
Villedieu la Blouère
St Philbert en Mauges

Vie économique de la paroisse

" Dieu est assez puissant pour vous donner toute grâce en abondance, afin que vous ayez, en toute chose et toujours, tout ce qu'il vous faut, et même que vous ayez en abondance de quoi faire toute sorte de bien. "

Deuxième lettre de St Paul Apôtre aux Corinthiens, chap.9, verset 8

L'Eglise catholique ne vit que grâce aux dons qu'elle reçoit de ses membres et de ceux qui veulent la soutenir. Elle ne bénéficie, en France, d'aucune aide publique.

Par votre participation au Denier de l'Eglise, à la Collecte paroissiale (une fois par an), aux quêtes dominicales, aux offrandes de messe, d'obsèques, ou lors de la célébration d'un sacrement, vous permettez à vos prêtres et aux permanents laïcs de vivre et de se former.

Vous donnez ainsi à l'Eglise les moyens d'annoncer l'Evangile à tous, dans les meilleures conditions matérielles possibles.

Régulièrement, et pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie, chaque diocèse de France fixe un barème raisonnable.

Pour le diocèse d'Angers, voici ce qui a été fixé :

Baptême : entre 70 et 150 €

Mariage : entre 300 et 500 €

Sépulture : entre 250 et 350 €

Offrande de messe : 18 €

Il est préférable de faire votre offrande sous la forme d'un chèque à l'ordre de :

Paroisse Saint Benoît en Val de Moine.